

Service national d'Ingénierie aéroportuaire
« Construire ensemble, durablement »

SNIA Centre et Est

Nos réf. : AU 1504

Vos réf. : Courrier du 26 avril 2021

Affaire suivie par : Laure MANGENOT
snia-urba-lyon-bf@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 04 26 72 65 65 - **Fax** : 04 26 72 65 69

LYON, le 19/05/2021

DDT 58

2 rue des Pâtis
BP 30069
58020 NEVERS CEDEX

nathalie.deniaux@nievre.gouv.fr

Objet : PC 058 282 21 C0001 – PC 058 282 21 C0002 – PC 058 079 21 A0002 – PC 058 079 21 A0003
Commune : SURGY et CLAMECY
Pétitionnaire : ENERTRAG (M. MASUREEL Vincent)

En réponse à votre lettre visée en référence, je vous informe que le projet, tel que présenté dans les dossiers de permis de construire cités en objet n'impacte aucune servitude dépendant de l'aviation civile.

Le projet est conforme à la notice d'information technique de la DGAC sur les dispositions relatives aux projets d'installations de panneaux photovoltaïques à proximité des aérodromes.

La cheffe du bureau domanial mutualisé
et instruction servitudes aéronautiques.


ANNE SAULNIER